



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 13/09/2022

Publication :
le 23/09/2022

Délibération n° D-2022-321

Subvention - Manifestation - Solidarité - Le Collectif Festisol du Niortais

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur François GIBERT, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC

Direction Animation de la Cité

**Subvention - Manifestation - Solidarité - Le Collectif
Festisol du Niortais**

Monsieur Nicolas VIDEAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de sa politique en faveur de la solidarité, la Ville de Niort entend soutenir des projets initiés par les associations niortaises.

Le Collectif Festisol du Niortais organise au cours de la Semaine de la Solidarité Internationale le « Festival des Solidarités ».

Ce collectif est composé de 13 associations (AFPS, Aide et Action, Amitié Haïti Echiré, ARDDI, Amnesty International, CCFD-Terre solidaire, Cent Pour Un en Sud Deux-Sèvres, CIMADE, Espoir d'Afrique, Migr'action, Solidarité laïque, Ubuntu-Rwanda, et les jeunes volontaires de l'Uniscités).

L'association ARDDI se porte garante des questions financières et est l'association référente de cette manifestation.

Cette semaine se déroulera du 18 novembre au 4 décembre 2022.

Plusieurs évènements seront proposés dans différents lieux de vie niortais autour de la thématique « Vivre ensemble-Jeunesses et interculturalités ». Sont au programme : conférences, ciné-débat, interventions scolaires et périscolaires et 2 spectacles de théâtre. Pour cette année, le collectif bénéficie de la collaboration de jeunes étudiantes niortaises en licence information et communication.

Il est proposé d'accorder une subvention de 1 000 € pour cette manifestation à l'association ARDDI pour l'année 2022.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la subvention d'un montant de 1 000 euros pour l'organisation du « Festival des Solidarités » ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à verser à l'association ARDDI la subvention afférente.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0